

# REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Commune : MAIRIE DE LUMIGNY NESLES ORMEAUX (1)**

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21770264600019

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE COULOMMIERS

**M. 57**

**Compte administratif**

**Voté par nature**

BUDGET : MAIRIE DE LUMIGNY NESLES ORMEAUX (3)

**ANNEE 2023**

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

## II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14

## III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	24
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	26
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	29
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	32

## IV - Annexes

### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	34
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	38
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	
<b>B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements</b>	
B3.1 - Etat des provisions constituées	40
B3.2 - Etalement des provisions	42
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	Sans Objet
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
<b>B9 - Etat du personnel</b>	43
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	Sans Objet
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	Sans Objet
B13 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
<b>B14 - Etat des travaux en régie</b>	47
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	49
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	50
C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D11 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
A - Arrêté et signatures	52

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

## I – INFORMATIONS GENERALES

### INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

#### Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	1532

#### Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	729716.00

#### Informations financières – ratios

	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	853.36
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	1052.21
3 Dépenses d'équipement brut / population	170.36
4 Encours de dette / population (2) (3)	1264.62
5 DGF / population	73.3
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	57.4
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	86.48
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	16.19
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	120.19
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

## I – INFORMATIONS GENERALES

### POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5%%
- Investissement : 7.5%%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires Délibération n°2022100404 du 14/10/2022 (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

## I – INFORMATIONS GENERALES

### EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS

#### RESULTAT DE L'EXERCICE

	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	1 639 688,18	2 079 622,06	97 440,68	A1 537 374,56
<b>Investissement</b>	340 809,28	465 593,89	(2) -78 832,24	A2 45 952,37
<b>Dont 1068</b>		131 896,50		
<b>Fonctionnement</b>	1 298 878,90	1 614 028,17	(3) 176 272,92	A3 491 422,19

#### RESTES A REALISER (4)

	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II 204 695,19	III + IV 70 411,27	B1 -134 283,92
<b>Investissement</b>	I 176 520,94	III 70 411,27	B2 -106 109,67
<b>Fonctionnement</b>	II 28 174,25	IV 0,00	B3 -28 174,25

#### RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)

<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	403 090,64
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	-60 157,30
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	463 247,94

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

## I – INFORMATIONS GENERALES

### EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES

#### DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>176 520,94</b>
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	63 073,29
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	86 295,59
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	27 152,06
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>28 174,25</b>
011	Charges à caractère général (4)	25 754,25
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	2 420,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## I – INFORMATIONS GENERALES

### EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES

#### DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) <b>70 411,27</b>
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	39 429,27
16	Emprunts et dettes assimilées	30 982,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) <b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## II – PRESENTATION GENERALE

### VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE</b> (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 298 878,90	G	1 614 028,17
	Section d'investissement	B	340 809,28	H	465 593,89
		+		+	
<b>REPORTS DE L'EXERCICE</b> N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	176 272,92
	Report en section d'investissement (001)	D	78 832,24	J	0,00
		=		=	
<b>TOTAL EXERCICE</b> (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	1 718 520,42	= G + H + I + J	2 255 894,98
<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1</b> (1)	Section de fonctionnement	E	28 174,25	K	0,00
	Section d'investissement	F	176 520,94	L	70 411,27
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E + F	204 695,19	= K + L	70 411,27
<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	= A + C + E	1 327 053,15	= G + I + K	1 790 301,09
	Section d'investissement	= B + D + F	596 162,46	= H + J + L	536 005,16
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A + B + C + D + E + F	1 923 215,61	= G + H + I + J + K + L	2 326 306,25

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

## II – PRESENTATION GENERALE

### EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		47 888,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		200 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	122 765,18	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	98 959,54	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations d'équipement</b>		<b>221 724,72</b>	<b>247 888,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	69 168,97
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	9 235,53
16	Emprunts et dettes assimilées	86 690,26	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	29 881,76	0,00
<b>Total des réalisations financières</b>		<b>116 572,02</b>	<b>78 404,50</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations réelles en investissement</b>		<b>I 338 296,74</b>	<b>II 326 292,50</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	2 512,54	7 404,89
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations d'ordre en investissement</b>		<b>III 2 512,54</b>	<b>IV 7 404,89</b>

#### TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

<b>TOTAL</b>	I + III	<b>340 809,28</b>	II + IV	<b>333 697,39</b>
--------------	---------	-------------------	---------	-------------------

#### RESULTATS ANTERIEURS

<b>001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté</b>	V	<b>78 832,24</b>	VI	<b>0,00</b>
<b>1068 Excédents de fonctionnement capitalisés</b>			VII	<b>131 896,50</b>

#### TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	I + III + V	<b>419 641,52</b>	II + IV + VI + VII	<b>465 593,89</b>
<b>SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)</b>		<b>45 952,37</b>		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## II – PRESENTATION GENERALE EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT

### SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS (y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
<b>OPERATIONS REELLES ET MIXTES</b>			
011 Charges à caractère général (1)	286 603,76	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	184 173,98
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	750 405,82	73 Impôts et taxes (sauf 731)	184 275,10
		731 Fiscalité locale	789 574,00
		74 Dotations et participations (1)	313 891,51
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	129 263,95	75 Autres produits de gestion courante (1)	135 903,40
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	110 909,00	013 Atténuations de charges (1)	2 556,72
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
<b>Total dépenses de gestion des services</b>	<b>1 277 182,53</b>	<b>Total recettes de gestion des services</b>	<b>1 610 374,71</b>
66 Charges financières	14 291,48	76 Produits financiers	13,18
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	1 127,74
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
<b>TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES</b>	<b>I 1 291 474,01</b>	<b>TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES</b>	<b>II 1 611 515,63</b>

<b>OPERATIONS D'ORDRE (2)</b>			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	7 404,89	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	2 512,54
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>III 7 404,89</b>	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>	<b>IV 2 512,54</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>I + III 1 298 878,90</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>II + IV 1 614 028,17</b>
---	-----------------------------	---	-----------------------------

<b>RESULTAT REPORTE DE N-1</b>			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 176 272,92

<b>TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>I + III + V 1 298 878,90</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>II + IV + VI 1 790 301,09</b>
---	---------------------------------	---	----------------------------------

<b>SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)</b>	<b>491 422,19</b>
--	-------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

## II – PRESENTATION GENERALE

### BALANCE GENERALE – DEPENSES

#### MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	86 690,26	0,00	86 690,26
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	122 765,18	0,00	122 765,18
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	98 959,54	2 512,54	101 472,08
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	29 881,76	0,00	29 881,76
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>338 296,74</b>	<b>2 512,54</b>	<b>340 809,28</b>

**Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté**

**78 832,24**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	286 603,76		286 603,76
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	750 405,82		750 405,82
014	Atténuations de produits	110 909,00		110 909,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	129 263,95	0,00	129 263,95
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	14 291,48	0,00	14 291,48
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	7 404,89	7 404,89
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>1 291 474,01</b>	<b>7 404,89</b>	<b>1 298 878,90</b>

**Pour information D 002 Résultat négatif reporté**

**0,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## II – PRESENTATION GENERALE

### BALANCE GENERALE – RECETTES

#### TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	69 168,97	0,00	69 168,97
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	57 123,53	0,00	57 123,53
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	200 000,00	0,00	200 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		6 463,37	6 463,37
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		941,52	941,52
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>326 292,50</b>	<b>7 404,89</b>	<b>333 697,39</b>

**1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1**

**131 896,50**

**Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté**

**0,00**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	2 556,72		2 556,72
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	184 173,98		184 173,98
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		2 512,54	2 512,54
73	Impôts et taxes (sauf 731)	184 275,10		184 275,10
731	Fiscalité locale	789 574,00		789 574,00
74	Dotations et participations (8)	313 891,51		313 891,51
75	Autres produits de gestion courante(8)	135 903,40	0,00	0,00
76	Produits financiers	13,18	0,00	13,18
77	Produits spécifiques (8)	1 127,74	0,00	1 127,74
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>1 611 515,63</b>	<b>2 512,54</b>	<b>1 614 028,17</b>

**Pour information R002 Résultat positif reporté**

**176 272,92**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

### III – ADOPTION DU CA

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>TOTAL</b>		<b>1 332 178,26</b>	<b>340 809,28</b>	<b>176 520,94</b>	<b>814 848,04</b>	<b>0,00</b>	<b>340 809,28</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	185 928,47	122 765,18	63 073,29	90,00	0,00	122 765,18
204	Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	372 087,67	98 959,54	86 295,59	186 832,54	0,00	98 959,54
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	649 883,76	0,00	27 152,06	622 731,70	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>1 207 899,90</b>	<b>221 724,72</b>	<b>176 520,94</b>	<b>809 654,24</b>	<b>0,00</b>	<b>221 724,72</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	91 146,36	86 690,26	0,00	4 456,10		86 690,26
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	30 132,00	29 881,76	0,00	250,24	0,00	29 881,76
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>121 278,36</b>	<b>116 572,02</b>	<b>0,00</b>	<b>4 706,34</b>	<b>0,00</b>	<b>116 572,02</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 329 178,26</b>	<b>338 296,74</b>	<b>176 520,94</b>	<b>814 360,58</b>	<b>0,00</b>	<b>338 296,74</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	3 000,00	2 512,54		487,46		2 512,54
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>3 000,00</b>	<b>2 512,54</b>		<b>487,46</b>		<b>2 512,54</b>
<b>Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté</b>		<b>78 832,24</b>					
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>		<b>1 411 010,50</b>	<b>419 641,52</b>	<b>176 520,94</b>	<b>814 848,04</b>	<b>0,00</b>	<b>340 809,28</b>

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le

ID : 077-217702646-20240405-CA\_COM\_2023-BF

## III – ADOPTION DU CA

## SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
<b>TOTAL</b>		<b>1 411 010,50</b>	<b>465 593,89</b>	<b>70 411,27</b>	<b>875 005,34</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	328 315,00	47 888,00	0,00	280 427,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	200 000,00	200 000,00	30 982,00	-30 982,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>528 315,00</b>	<b>247 888,00</b>	<b>30 982,00</b>	<b>249 445,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	271 095,50	201 065,47	0,00	70 030,03
138	Autres subventions invest. non transf.	229 562,00	9 235,53	39 429,27	180 897,20
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 800,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>503 457,50</b>	<b>210 301,00</b>	<b>39 429,27</b>	<b>253 727,23</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 031 772,50</b>	<b>458 189,00</b>	<b>70 411,27</b>	<b>503 172,23</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	371 833,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	7 405,00	7 404,89		0,11
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>379 238,00</b>	<b>7 404,89</b>		<b>371 833,11</b>
<b>Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté</b>		<b>0,00</b>			
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>		<b>1 411 010,50</b>	<b>465 593,89</b>	<b>70 411,27</b>	<b>875 005,34</b>

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

### III – ADOPTION DU CA

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>TOTAL</b>		<b>1 332 178,26</b>	<b>340 809,28</b>	<b>176 520,94</b>	<b>814 848,04</b>	<b>0,00</b>	<b>340 809,28</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	185 928,47	122 765,18	63 073,29	90,00	0,00	122 765,18
202	Frais réalisation documents urbanisme	36 323,33	28 020,00	8 199,89	103,44	0,00	28 020,00
203	Frais d'études, recherche, développement	149 185,14	94 325,18	54 873,40	-13,44	0,00	94 325,18
2051	Concessions, droits similaires	420,00	420,00	0,00	0,00	0,00	420,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	372 087,67	98 959,54	86 295,59	186 832,54	0,00	98 959,54
2111	Terrains nus	34 882,00	3 136,00	0,00	31 746,00	0,00	3 136,00
212	Agencements et aménagements de terrains	6 000,00	1 800,00	0,00	4 200,00	0,00	1 800,00
2131	Bâtiments publics	34 075,94	17 617,14	12 621,24	3 837,56	0,00	17 617,14
2132	Bâtiments privés	6 425,44	0,00	0,00	6 425,44	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	16 375,96	31 094,28	-47 470,24	0,00	16 375,96
2138	Autres constructions	0,00	1 311,00	3 653,52	-4 964,52	0,00	1 311,00
2151	Réseaux de voirie	26 900,00	0,00	0,00	26 900,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	50 767,56	2 860,75	0,00	47 906,81	0,00	2 860,75
21538	Autres réseaux	0,00	4 614,12	0,00	-4 614,12	0,00	4 614,12
2157	Matériel et outillage technique	1 699,99	5 985,82	0,00	-4 285,83	0,00	5 985,82
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	124 455,64	2 868,72	0,00	121 586,92	0,00	2 868,72
2182	Matériel de transport	37 180,00	0,00	37 178,40	1,60	0,00	0,00
2183	Matériel informatique	17 018,87	15 931,31	0,00	1 087,56	0,00	15 931,31
2184	Matériel de bureau et mobilier	5 805,76	7 558,68	824,79	-2 577,71	0,00	7 558,68
2188	Autres immobilisations corporelles	26 876,47	18 900,04	923,36	7 053,07	0,00	18 900,04
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	649 883,76	0,00	27 152,06	622 731,70	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	649 883,76	0,00	27 152,06	622 731,70	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>1 207 899,90</b>	<b>221 724,72</b>	<b>176 520,94</b>	<b>809 654,24</b>	<b>0,00</b>	<b>221 724,72</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	91 146,36	86 690,26	0,00	4 456,10		86 690,26
1641	Emprunts en euros	90 851,00	86 394,90	0,00	4 456,10		86 394,90
165	Dépôts et cautionnements reçus	295,36	295,36	0,00	0,00		295,36
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
27	Autres immobilisations financières	30 132,00	29 881,76	0,00	250,24	0,00	29 881,76
275	Dépôts et cautionnements versés	30 132,00	29 881,76	0,00	250,24	0,00	29 881,76
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>121 278,36</b>	<b>116 572,02</b>	<b>0,00</b>	<b>4 706,34</b>	<b>0,00</b>	<b>116 572,02</b>
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 329 178,26</b>	<b>338 296,74</b>	<b>176 520,94</b>	<b>814 360,58</b>	<b>0,00</b>	<b>338 296,74</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	3 000,00	2 512,54		487,46		2 512,54
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00
	Charges transférées (7)	3 000,00	2 512,54		487,46		2 512,54
2135	Installations générales, agencements	3 000,00	2 512,54		487,46		2 512,54
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>3 000,00</b>	<b>2 512,54</b>		<b>487,46</b>		<b>2 512,54</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – ADOPTION DU CA**

**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

**III – ADOPTION DU CA**

**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

Cet état ne contient pas d'information.

**III – ADOPTION DU CA**

**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

Cet état ne contient pas d'information.

### III – ADOPTION DU CA

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
<b>TOTAL</b>		<b>1 411 010,50</b>	<b>465 593,89</b>	<b>70 411,27</b>	<b>875 005,34</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	328 315,00	47 888,00	0,00	280 427,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	19 125,00	12 888,00	0,00	6 237,00
1322	Subv. non transf. Régions	241 622,00	0,00	0,00	241 622,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	20 000,00	35 000,00	0,00	-15 000,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	47 568,00	0,00	0,00	47 568,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	200 000,00	200 000,00	30 982,00	-30 982,00
1641	Emprunts en euros	200 000,00	200 000,00	30 982,00	-30 982,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>528 315,00</b>	<b>247 888,00</b>	<b>30 982,00</b>	<b>249 445,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	271 095,50	201 065,47	0,00	70 030,03
10222	FCTVA	42 912,00	42 889,82	0,00	22,18
10226	Taxe d'aménagement	96 287,00	26 279,15	0,00	70 007,85
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	131 896,50	131 896,50	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	229 562,00	9 235,53	39 429,27	180 897,20
138	Autres subventions invest. non transf.	229 562,00	9 235,53	39 429,27	180 897,20
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 800,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>503 457,50</b>	<b>210 301,00</b>	<b>39 429,27</b>	<b>253 727,23</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 031 772,50</b>	<b>458 189,00</b>	<b>70 411,27</b>	<b>503 172,23</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	371 833,00	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	7 405,00	7 404,89		0,11
280422	Privé - Bâtiments et installations	0,00	6 463,37		-6 463,37
2804422	Sub nat privé - Bât. et installations	6 464,00	0,00		6 464,00
4912	Dépréciation des comptes de redevables	941,00	0,00		941,00
4962	Dépréciation comptes de débiteurs divers	0,00	941,52		-941,52
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>379 238,00</b>	<b>7 404,89</b>		<b>371 833,11</b>

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Recettes justifiées non titrées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le

ID : 077-217702646-20240405-CA\_COM\_2023-BF

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

**DEPENSES**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
<b>TOTAL</b>		<b>1 730 999,92</b>	<b>1 298 878,90</b>	<b>0,00</b>	<b>28 174,25</b>	<b>403 946,77</b>	<b>0,00</b>	<b>1 298 878,90</b>
011	Charges à caractère général (3)	333 604,92	286 603,76	0,00	25 754,25	21 246,91	0,00	286 603,76
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	753 126,00	750 405,82	0,00	0,00	2 720,18		750 405,82
014	Atténuations de produits	112 191,00	110 909,00	0,00	0,00	1 282,00		110 909,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	138 010,00	129 263,95	0,00	2 420,00	6 326,05	0,00	129 263,95
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>1 336 931,92</b>	<b>1 277 182,53</b>	<b>0,00</b>	<b>28 174,25</b>	<b>31 575,14</b>	<b>0,00</b>	<b>1 277 182,53</b>
66	Charges financières	14 630,00	14 291,48	0,00	0,00	338,52		14 291,48
67	Charges spécifiques (3)	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>14 830,00</b>	<b>14 291,48</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>538,52</b>		<b>14 291,48</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 351 761,92</b>	<b>1 291 474,01</b>	<b>0,00</b>	<b>28 174,25</b>	<b>32 113,66</b>	<b>0,00</b>	<b>1 291 474,01</b>
023	Virement à la section d'investissement	371 833,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	7 405,00	7 404,89			0,11		7 404,89
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>379 238,00</b>	<b>7 404,89</b>			<b>371 833,11</b>		<b>7 404,89</b>

<b>Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>	<b>0,00</b>							
--	-------------	--	--	--	--	--	--	--

<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>	<b>1 730 999,92</b>	<b>1 298 878,90</b>	<b>0,00</b>	<b>28 174,25</b>	<b>403 946,77</b>	<b>0,00</b>	<b>1 298 878,90</b>
--	---------------------	---------------------	-------------	------------------	-------------------	-------------	---------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

## III – ADOPTION DU CA

## SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

B

## RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
<b>TOTAL</b>		<b>1 554 727,00</b>	<b>1 614 028,17</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-59 301,17</b>
013	Atténuations de charges (3)	79 360,00	2 556,72	0,00	0,00	76 803,28
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	228 606,00	184 173,98	0,00	0,00	44 432,02
73	Impôts et taxes (sauf 731)	184 275,00	184 275,10	0,00	0,00	-0,10
731	Fiscalité locale	794 000,00	789 574,00	0,00	0,00	4 426,00
74	Dotations et participations (3)	219 022,00	313 891,51	0,00	0,00	-94 869,51
75	Autres produits de gestion courante (3)	46 454,00	135 903,40	0,00	0,00	-89 449,40
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 551 717,00</b>	<b>1 610 374,71</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-58 657,71</b>
76	Produits financiers	10,00	13,18	0,00	0,00	-3,18
77	Produits spécifiques (3)	0,00	1 127,74	0,00	0,00	-1 127,74
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>10,00</b>	<b>1 140,92</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 130,92</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 551 727,00</b>	<b>1 611 515,63</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-59 788,63</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	3 000,00	2 512,54			487,46
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>3 000,00</b>	<b>2 512,54</b>			<b>487,46</b>

<b>Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>	<b>176 272,92</b>					
---	-------------------	--	--	--	--	--

<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>1 730 999,92</b>	<b>1 790 301,09</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-59 301,17</b>
--	---------------------	---------------------	-------------	-------------	-------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Envoyé en préfecture le 24/04/2024  
Reçu en préfecture le 24/04/2024  
Publié le  
ID : 077-217702646-20240405-CA\_COM\_2023-BF

### III – ADOPTION DU CA

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
<b>TOTAL</b>		<b>1 730 999,92</b>	<b>1 298 878,90</b>	<b>0,00</b>	<b>28 174,25</b>	<b>403 946,77</b>	<b>0,00</b>	<b>1 298 878,90</b>
011	Charges à caractère général (4)	333 604,92	286 603,76	0,00	25 754,25	21 246,91	0,00	286 603,76
60611	Eau et assainissement	4 510,47	6 708,16	0,00	0,00	-2 197,69	0,00	6 708,16
60612	Énergie - Électricité	50 080,45	68 764,47	0,00	0,00	-18 684,02	0,00	68 764,47
60621	Combustibles	16 000,00	13 293,09	0,00	0,00	2 706,91	0,00	13 293,09
60622	Carburants	3 700,00	7 344,95	0,00	93,91	-3 738,86	0,00	7 344,95
60623	Alimentation	2 000,00	2 582,18	0,00	11,40	-593,58	0,00	2 582,18
60628	Autres fournitures non stockées	1 000,00	1 007,28	0,00	0,00	-7,28	0,00	1 007,28
60631	Fournitures d'entretien	3 500,00	3 733,56	0,00	0,00	-233,56	0,00	3 733,56
60632	Fournitures de petit équipement	11 000,00	6 914,10	0,00	1 121,64	2 964,26	0,00	6 914,10
60633	Fournitures de voirie	6 300,00	5 705,63	0,00	0,00	594,37	0,00	5 705,63
60636	Vêtements de travail	1 750,00	1 113,44	0,00	233,40	403,16	0,00	1 113,44
6064	Fournitures administratives	4 600,00	1 696,11	0,00	587,22	2 316,67	0,00	1 696,11
6068	Autres matières et fournitures	5 000,00	4 709,09	0,00	0,00	290,91	0,00	4 709,09
611	Contrats de prestations de services	6 000,00	3 614,70	0,00	0,00	2 385,30	0,00	3 614,70
613	Locations	4 000,00	3 200,74	0,00	0,00	799,26	0,00	3 200,74
61521	Entretien terrains	5 000,00	543,00	0,00	4 865,00	-408,00	0,00	543,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	12 500,00	9 874,20	0,00	3 600,00	-974,20	0,00	9 874,20
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	25 000,00	5 615,14	0,00	6 960,00	12 424,86	0,00	5 615,14
615232	Entretien, réparations réseaux	6 000,00	4 936,70	0,00	0,00	1 063,30	0,00	4 936,70
61551	Entretien matériel roulant	7 664,00	12 081,40	0,00	0,00	-4 417,40	0,00	12 081,40
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 500,00	2 531,03	0,00	615,21	-1 646,24	0,00	2 531,03
6156	Maintenance	28 000,00	24 114,37	0,00	0,00	3 885,63	0,00	24 114,37
6168	Autres primes d'assurance	12 600,00	13 817,02	0,00	0,00	-1 217,02	0,00	13 817,02
618	Divers	4 500,00	4 852,40	0,00	642,00	-994,40	0,00	4 852,40
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	12 000,00	1 680,00	0,00	1 440,00	8 880,00	0,00	1 680,00
623	Pub., publications, relations publiques	33 300,00	28 366,30	0,00	5 156,00	-222,30	0,00	28 366,30
624	Transports biens, transports collectifs	4 500,00	1 779,50	0,00	0,00	2 720,50	0,00	1 779,50
625	Déplacements et missions	500,00	64,08	0,00	0,00	435,92	0,00	64,08
626	Frais postaux et frais télécommunication	9 500,00	7 536,66	0,00	0,00	1 963,34	0,00	7 536,66
627	Services bancaires et assimilés	200,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 400,00	3 271,75	0,00	60,00	-931,75	0,00	3 271,75
6283	Frais de nettoyage des locaux	30 000,00	27 943,12	0,00	368,47	1 688,41	0,00	27 943,12
6284	Redevances pour services rendus	2 000,00	1 934,99	0,00	0,00	65,01	0,00	1 934,99
6288	Autres services extérieurs	7 000,00	5 074,60	0,00	0,00	1 925,40	0,00	5 074,60

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Publié le 07/05/2024	Pour information,
							gérées dans le cadre d'une AE	gérées hors AE
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	753 126,00	750 405,82	0,00	0,00	2 720,18		750 405,82
6218	Autre personnel extérieur	2 500,00	4 372,30	0,00	0,00	-1 872,30		4 372,30
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	14 510,00	94 474,68	0,00	0,00	-79 964,68		94 474,68
6411	Personnel titulaire	388 158,32	384 101,64	0,00	0,00	4 056,68		384 101,64
6413	Personnel non titulaire	95 428,60	109 568,96	0,00	0,00	-14 140,36		109 568,96
64168	Autres emplois aidés	14 674,74	3 815,45	0,00	0,00	10 859,29		3 815,45
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	221 554,90	146 226,74	0,00	0,00	75 328,16		146 226,74
6470	Autres charges sociales	16 299,44	7 846,05	0,00	0,00	8 453,39		7 846,05
014	Atténuations de produits	112 191,00	110 909,00	0,00	0,00	1 282,00		110 909,00
739221	FNGIR	102 191,00	102 191,00	0,00	0,00	0,00		102 191,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	10 000,00	8 718,00	0,00	0,00	1 282,00		8 718,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	138 010,00	129 263,95	0,00	2 420,00	6 326,05	0,00	129 263,95
65311	Indemnités de fonction	53 000,00	53 887,29	0,00	0,00	-887,29	0,00	53 887,29
65312	Frais de mission et de déplacement	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	2 250,00	563,04	0,00	0,00	1 686,96	0,00	563,04
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	2 025,87	0,00	0,00	-2 025,87	0,00	2 025,87
65315	Formation	450,00	153,00	0,00	0,00	297,00	0,00	153,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	129,59	0,00	0,00	-129,59	0,00	129,59
65568	Autres contributions	1 200,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00	0,00	0,00
65574	Contrib.au titre de la politique habitat	0,00	460,00	0,00	0,00	-460,00	0,00	460,00
6558	Autres contributions obligatoires	3 000,00	1 460,00	0,00	0,00	1 540,00	0,00	1 460,00
657361	Subv. fonct. caisse des écoles	29 000,00	29 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	5 000,00	4 700,00	0,00	0,00	300,00	0,00	4 700,00
65811	Droits d"utilisat° - informatique nuage	35 600,00	18 585,45	0,00	1 900,00	15 114,55	0,00	18 585,45
65818	Autres	3 500,00	13 799,11	0,00	520,00	-10 819,11	0,00	13 799,11
6584	Amendes fiscales et pénales	4 500,00	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	10,00	0,60	0,00	0,00	9,40	0,00	0,60
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>1 336 931,92</b>	<b>1 277 182,53</b>	<b>0,00</b>	<b>28 174,25</b>	<b>31 575,14</b>	<b>0,00</b>	<b>1 277 182,53</b>
66	Charges financières	14 630,00	14 291,48	0,00	0,00	338,52		14 291,48
66111	Intérêts réglés à l'échéance	14 630,00	14 291,48	0,00	0,00	338,52		14 291,48
67	Charges spécifiques (4)	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00		0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Publié le	Pour information,
							077-217702646-20240405-CA_COM_2023-BF	240405-CA_COM_2023-BF
							gérées dans le cadre d'une AE	gérées hors AE
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>14 830,00</b>	<b>14 291,48</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>538,52</b>		<b>14 291,48</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 351 761,92</b>	<b>1 291 474,01</b>	<b>0,00</b>	<b>28 174,25</b>	<b>32 113,66</b>	<b>0,00</b>	<b>1 291 474,01</b>
023	Virement à la section d'investissement	371 833,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	7 405,00	7 404,89			0,11		7 404,89
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	7 405,00	7 404,89			0,11		7 404,89
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>379 238,00</b>	<b>7 404,89</b>			<b>371 833,11</b>		<b>7 404,89</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

### III – ADOPTION DU CA

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
<b>TOTAL</b>		<b>1 554 727,00</b>	<b>1 614 028,17</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-59 301,17</b>
013	Atténuations de charges (4)	79 360,00	2 556,72	0,00	0,00	76 803,28
6419	Remboursements rémunérations personnel	79 360,00	2 556,72	0,00	0,00	76 803,28
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	228 606,00	184 173,98	0,00	0,00	44 432,02
70311	Concessions cimetières (produit net)	500,00	2 400,00	0,00	0,00	-1 900,00
7032	Stationnement et location voie publique	21 700,00	15 885,16	0,00	0,00	5 814,84
70688	Autres prestations de services	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
70841	Mise à dispo personnel BA et régie	204 126,00	152 788,03	0,00	0,00	51 337,97
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	280,00	12 804,88	0,00	0,00	-12 524,88
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	295,91	0,00	0,00	-295,91
73	Impôts et taxes (sauf 731)	184 275,00	184 275,10	0,00	0,00	-0,10
73211	Attribution de compensation	184 275,00	184 275,10	0,00	0,00	-0,10
731	Fiscalité locale	794 000,00	789 574,00	0,00	0,00	4 426,00
73111	Impôts directs locaux	794 000,00	787 882,00	0,00	0,00	6 118,00
73143	Redevance des mines	0,00	1 692,00	0,00	0,00	-1 692,00
74	Dotations et participations (4)	219 022,00	313 891,51	0,00	0,00	-94 869,51
74111	Dotation forfaitaire des communes	112 000,00	112 292,00	0,00	0,00	-292,00
741121	DSR des communes	30 000,00	42 655,00	0,00	0,00	-12 655,00
741127	DNP des communes	10 000,00	19 246,00	0,00	0,00	-9 246,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	293,00	0,00	0,00	-293,00
744	FCTVA	3 022,00	3 022,73	0,00	0,00	-0,73
7478	Participation Autres organismes	5 500,00	5 777,28	0,00	0,00	-277,28
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	45 000,00	103 392,74	0,00	0,00	-58 392,74
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	9 000,00	9 385,00	0,00	0,00	-385,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	4 500,00	9 371,90	0,00	0,00	-4 871,90
7488	Autres attributions et participations	0,00	8 455,86	0,00	0,00	-8 455,86
75	Autres produits de gestion courante (4)	46 454,00	135 903,40	0,00	0,00	-89 449,40
752	Revenus des immeubles	6 500,00	5 799,87	0,00	0,00	700,13
7588	Autres produits divers gestion courante	39 954,00	130 103,53	0,00	0,00	-90 149,53
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 551 717,00</b>	<b>1 610 374,71</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-58 657,71</b>
76	Produits financiers	10,00	13,18	0,00	0,00	-3,18
764	Revenus valeurs mobilières de placement	10,00	13,18	0,00	0,00	-3,18
77	Produits spécifiques (4)	0,00	1 127,74	0,00	0,00	-1 127,74
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	1 127,74	0,00	0,00	-1 127,74

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Republié le	Réaliser au	Crédits sans
					ID : 077-217702646-20240405-CA	COM_2023-BF	(3)
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00				0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 551 727,00</b>	<b>1 611 515,63</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>-59 788,63</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	3 000,00	2 512,54				487,46
72	Production immobilisée	3 000,00	2 512,54				487,46
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00				0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>3 000,00</b>	<b>2 512,54</b>				<b>487,46</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					1 313 380,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 313 380,00									
1088043	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/03/2008	01/04/2008	01/05/2008	93 000,00	V		0,000	0,000	EURO	A	X		A-1
1142728	CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE	01/04/2020	01/05/2020	01/06/2020	150 000,00	F	-	1,070	1,070	EURO	T	X		A-1
1615566	CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE	30/08/2022	30/09/2022	30/10/2022	40 680,00	F	-	0,870	0,870	EURO	A	X		A-1
1615567	CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE	08/10/2022	08/11/2022	01/01/2023	31 740,00	F	-	0,870	0,870	EURO	A	P		A-1
1615568	CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE	30/08/2022	30/09/2022	30/10/2022	12 960,00	F	-	0,870	0,870	EURO	A	X		A-1
34363	PROCILIA SEINE ET MARNE	09/09/2008	09/10/2008	09/11/2008	70 000,00	F	-	1,000	1,000	EURO	A	X		A-1
620003	CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE	24/05/2017	24/06/2017	24/10/2017	255 000,00	F	-	1,980	1,990	EURO	T	X		A-1
887J2100355	CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE	01/06/2021	01/07/2021	20/09/2021	30 000,00	F	-	0,000	0,000	EURO	S	P		A-1
MIN207205EUR/0211346/001	DEXIA CREDIT LOCAL	14/11/2002	14/12/2002	01/01/2005	280 000,00	F	-	5,210	5,210	EURO	A	X		A-1
MON267460EUR/0285503/001	DEXIA CREDIT LOCAL	01/02/2010	01/03/2010	01/04/2010	150 000,00	F	-	4,200	4,200	EURO	A	X		A-1
MON545022EUR	LA BANQUE POSTALE	01/06/2023	01/07/2023	01/08/2023	200 000,00	F	-	3,990	4,050	EURO	T	X		A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Catégorie de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>1 313 380,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

**IV – ANNEXES**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**IV**

**B1.2**

**B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		682 751,68					84 665,26	14 295,35	0,00	4 833,28
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		682 751,68					84 665,26	14 295,35	0,00	4 833,28
1088043		0,00	A-1	40 405,44	8,04	V		0,000	4 179,98	647,21	0,00	926,60
1142728		0,00	A-1	124 261,19	16,12	F	-	1,070	6 964,84	1 376,24	0,00	107,11
1615566		0,00	A-1	29 307,74	4,54	F	-	0,870	5 710,76	304,66	0,00	42,50
1615567		0,00	A-1	27 322,69	5,72	F	-	0,870	4 417,31	276,14	0,00	237,05
1615568		0,00	A-1	9 336,97	4,54	F	-	0,870	1 819,36	97,06	0,00	13,54
34363		0,00	A-1	27 226,84	9,56	F	-	1,000	2 877,44	301,04	0,00	38,57
620003		0,00	A-1	185 837,13	13,52	F	-	1,980	11 647,72	3 824,08	0,00	674,59
887J2100355		0,00	A-1	11 250,00	1,44	F	-	0,000	7 500,00	0,00	0,00	0,00
MIN207205EUR/0211346/001		0,00	A-1	21 737,22	0,71	F	-	5,210	20 660,78	2 208,93	0,00	1 129,47
MON267460EUR/0285503/001		0,00	A-1	12 733,12	0,96	F	-	4,200	12 220,41	1 048,07	0,00	399,61
MON545022EUR		0,00	A-1	193 333,34	14,29	F	-	3,990	6 666,66	4 211,92	0,00	1 264,24
<b>1643 Emprunts en devises (total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité d			
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)				
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>682 751,68</b>					<b>84 665,26</b>	<b>14 295,35</b>	<b>0,00</b>	<b>4 833,28</b>

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

**IV – ANNEXES**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX**

**REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

**IV – ANNEXES****B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS****METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	<b>Biens de faible valeur</b> - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	<b>Catégories de biens amortis</b>	<b>Durée (en années)</b>	
L	Route de Bernay enfouissement	5	02/04/2022

## IV – ANNEXES

## B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES

## PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)</b>					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des provisions semi-budgétaires</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES (2)</b>					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		941,00	941,00	0,00	1 882,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		941,00	941,00	0,00	1 882,00
créances douteuses	06/04/2023	941,00	941,00	0,00	1 882,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des provisions budgétaires</b>		<b>941,00</b>	<b>941,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 882,00</b>

Envoyé en préfecture le 24/04/2024  
 Reçu en préfecture le 24/04/2024  
 Publié le 24/04/2024  
 ID : 077-217702646-20240405-CA\_COM\_2023-BF

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des provisions de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
<b>TOTAL PROVISIONS</b>		941,00	941,00	0,00	1 882,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

**IV – ANNEXES****B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS****ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
créances douteuses	créances douteuses	1 882,00	0	1 882,00	941,00	0,00

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

## IV – ANNEXES

## B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

## B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>5,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5,00</b>	<b>3,00</b>	<b>1,00</b>	<b>4,00</b>
Adjoint administratif	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
attaché	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>4,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4,00</b>	<b>4,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4,00</b>
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 1ère classe (Dec. du 09/11/2010)	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,80</b>	<b>0,80</b>	<b>0,80</b>	<b>0,00</b>	<b>0,80</b>
Agent spé ppl de 2ème classe des écoles mater	C	0,00	0,80	0,80	0,80	0,00	0,80
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>5,75</b>	<b>0,00</b>	<b>5,75</b>	<b>5,75</b>	<b>0,00</b>	<b>5,75</b>
Adjoint territorial d'animation	C	1,75	0,00	1,75	1,75	0,00	1,75
Adjoint territorial d'animation ppl de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial d'animation ppl de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial d'animation stagiaire	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS P	AGENTS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL		AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>EMPLOIS NON CITES (l) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)</b>		<b>14,75</b>	<b>0,80</b>	<b>15,55</b>	<b>13,55</b>	<b>1,00</b>	<b>14,55</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

**IV – ANNEXES**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

**B9**

**B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>1,00</b>		
Adjoint administratif	C	ADM	374	1,00	332-13	CDD
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>22,00</b>		
	C	TECH	382	1,00	332-23-1°	CDD
	C	TECH	367	1,00	332-23-1°	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	367	1,00	332-23-1°	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	367	1,00	332-23-1°	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	367	1,00	332-23-1°	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	367	1,00	332-23-1°	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	367	1,00	332-23-1°	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	367	1,00	332-23-1°	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	374	1,00	332-23-1°	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	367	1,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	354	1,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique	C	OTR	397	1,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique	C	OTR	367	1,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique	C	OTR	397	1,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	397	1,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	367	1,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	358	1,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	370	1,00	332-23-1°	CDI
Adjoint technique	C	TECH	367	1,00	332-23-1°	CDI
Adjoint technique	C	TECH	374	1,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	367	1,00	332-23-1°	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	361	1,00	A cui	A cui
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	354	1,00	327-5	CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>23,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation.  
 POL : Police.  
 POMP : Sapeurs-pompiers.  
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :  
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.  
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.  
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans  
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.  
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.  
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.  
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.  
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.  
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.  
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.  
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.  
326\_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).  
343-1\_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).  
333-1\_333-10 : Collaborateurs de cabinet.  
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.  
A : Autres.

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

**IV – ANNEXES**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)**

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	<i>Immobilisations incorporelles</i>	0,00
21	<i>Immobilisations corporelles</i>	2 512,54
2135	<i>Installations générales, agencements</i>	2 512,54
23	<i>Immobilisations en cours</i>	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>2 512,54</b>

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	<i>Travaux en régie</i>		2 512,54
72	<i>Production immobilisée</i>		2 512,54
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>2 512,54</b>

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

Envoyé en préfecture le 24/04/2024  
 Reçu en préfecture le 24/04/2024  
 Publié le  
 ID : 077-217702646-20240405-CA\_COM\_2023-BF

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE</b>	<b>B14</b>

**RATIO**

	<b>Montant</b>
<b>Recettes 72 (I)</b>	<b>2 512,54</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>1 611 515,63</b>
<b>Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>0,16 %</b>

**IV – ANNEXES**

**C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES**

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>90 851,00</b>	<b>86 394,90</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>90 851,00</b>	<b>86 394,90</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	90 851,00	86 394,90
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>86 394,90</b>	<b>176 520,94</b>	<b>78 832,24</b>	<b>341 748,08</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

## IV – ANNEXES

## C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>750 799,00</b>	<b>III 85 809,39</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>368 761,00</b>	<b>78 404,50</b>
10221		0,00	0,00
10222	FCTVA	42 912,00	42 889,82
10226	Taxe d'aménagement (2)	96 287,00	26 279,15
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	229 562,00	9 235,53
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>382 038,00</b>	<b>7 404,89</b>
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	0,00	6 463,37
2804422	<i>Sub nat privé - Bât. et installations</i>	6 464,00	0,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (4)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (4)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (4)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
4912	<i>Dépréciation des comptes de redevables</i>	941,00	0,00
4962	<i>Dépréciation comptes de débiteurs divers</i>	0,00	941,52
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 800,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	371 833,00	0,00

Envoyé en préfecture le 24/04/2024  
 Reçu en préfecture le 24/04/2024  
 Publié le  
 ID : 077-217702646-20240405-CA\_COM\_2023-BF

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>85 809,39</b>	<b>70 411,27</b>	<b>0,00</b>	<b>131 896,50</b>	<b>288 117,16</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 341 748,08</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 288 117,16</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV - II (5) -53 630,92</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Indiquer le signe algébrique.

**V – ARRETE ET SIGNATURES****ARRETE ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrages exprimés : 13

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 29/03/2024

Présenté par (1),

A Mairie de Lumigny Nesles Ormeaux, le 05/04/2024

Délibéré par l'assemblée Le Conseil Municipal (2), réunie en session ordinaire

A Mairie de Lumigny Nesles Ormeaux, le 05/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante Le Conseil Municipal (2),(3),

BARRAL Johnny	
BELLART Sébastien	
BOUCAUD Nicolas	
BOUVELE Daniel	
BOYER Emmanuelle	
CHASSAING Stéphane	
COLIN Kévin	
DEVARREWAERE Dominique	
GUETRE Jacqueline	
JOVENE Karen	
L'HERROU Mireille	
LEBARS Catherine	
LEVAILLANT Pascale	
MINGOT Guy	
OLIVER Patrick	
PROU Cindy	
SANSON Laure	
TOSI Mari-Pierre	
YOESELE Mireille	

**V – ARRETE ET SIGNATURES****ARRETE ET SIGNATURES**

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A COMMUNE DE LUMIGNY NESLES ORMEAUX, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.